

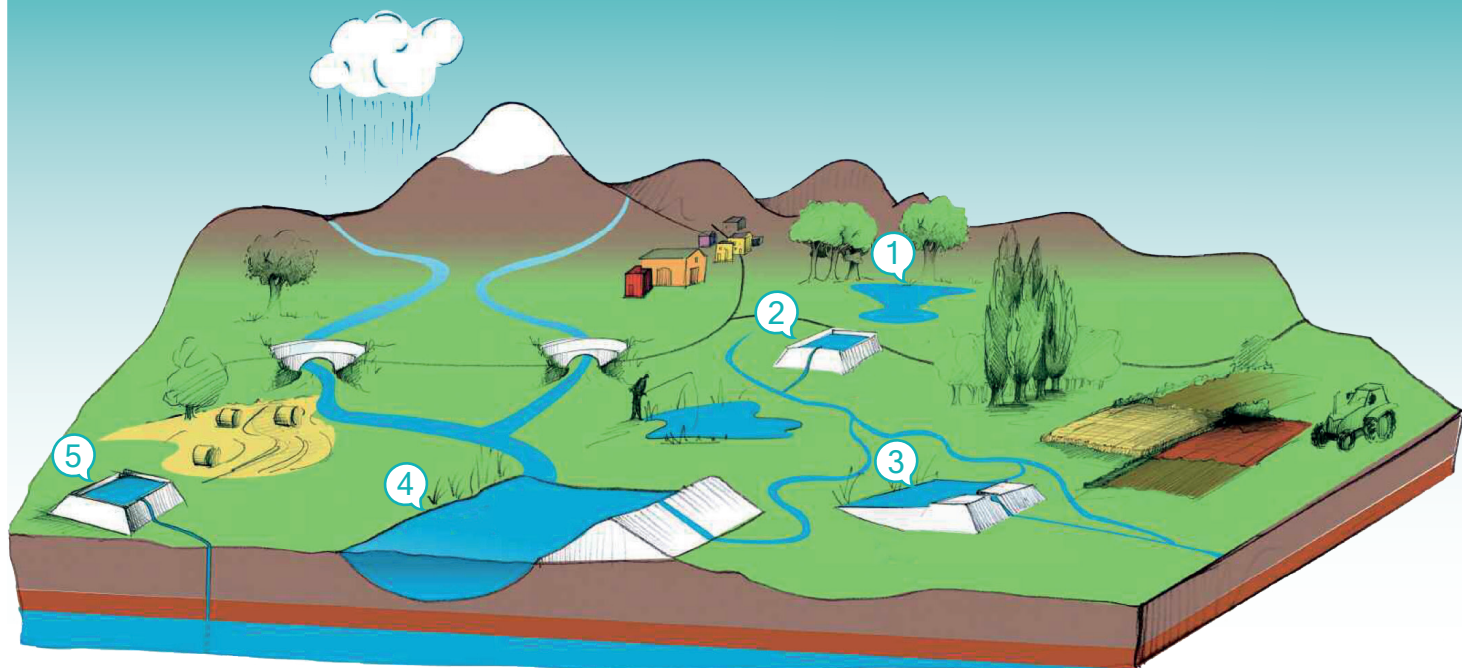


Comprendre les retenues collinaires

Les retenues collinaires, qu'est-ce que c'est ?

Une retenue collinaire est un petit barrage dans un fond de vallée, pour **stocker l'eau de surface quand elle ruisselle**. Cette technique est utilisée depuis l'antiquité dans certaines régions. Cette eau peut provenir de la pluie, de la fonte des neiges ou d'autres sources. L'ouvrage se remplit généralement en hiver, quand il y a plus d'eau. On peut ainsi en disposer en été, quand on en manque.

Les différents types de retenues existantes



Emplacement des retenues selon leur type d'alimentation (Source : F. Peyriguer [Irstea] d'après O. Douez [BRGM]).

1 Retenue collinaire

Les retenues collinaires sont des ouvrages de stockage de l'eau qui sont **remplies par les eaux de ruissellement et déconnectées du réseau hydrographique**.

Elles se remplissent en période hivernale (du 1er novembre au 31 mars), en dehors de cette période, **l'eau continue son chemin en passant par un fossé de contournement**.

Les retenues collinaires ne sont pas couvertes par une bâche plastique. **Les digues en terre sont enherbées**. Elles peuvent être associées à un programme de plantation de haies sur leur pourtour afin de limiter au maximum leur impact visuel.

2 Retenue de substitution

Cette retenue se remplit durant l'hiver en pompant dans des cours d'eau, et utilisée durant l'été, afin de limiter son impact sur les cours d'eau en période estivale.

3 Retenue avec contournement du cours d'eau

Elle s'apparente à une réserve alimentée par pompage dans la rivière (2), mais l'alimentation est ici gravitaire. Il faut respecter un débit minimal dans le cours d'eau.

4 Retenue en barrage

Ce type de retenue est situé sur un cours d'eau : sauf dispositif particulier de débit minimum (avec prise de l'eau en amont), toute l'eau qui rejoint le cours d'eau à l'aval a transité par la retenue.

5 Bassine

Réserve alimentée par pompage dans la nappe. Il s'agit d'une réserve déconnectée du réseau hydrographique superficiel.

Pourquoi utilisons-nous des retenues d'eau ?

Les cuves de rétention d'eau pour les particuliers et les retenues collinaires pour l'agriculture partagent le même principe de **conservation de l'eau de pluie**.

Pour les particuliers, ces cuves sont utilisées pour leur usage personnel (jardin, entretien de leur pelouse, etc.), les avantages pour eux se traduisent par des économies financières et une réduction de l'impact environnemental.

Pour les agriculteurs, ces retenues sont essentielles pour la **sécurité alimentaire et la durabilité agricole, tout en préservant les ressources hydriques**.

Les retenues collinaires fonctionnent sur le même principe que les cuves de rétention d'eau, mais à une plus grande échelle. Les agriculteurs les utilisent pour stocker l'eau de pluie pour leurs cultures.

Les retenues collinaires réduisent la demande sur les rivières et les nappes phréatiques, préservant ainsi ces **ressources cruciales**. Cela contribue à prévenir la surexploitation de l'eau et à maintenir l'équilibre écologique des écosystèmes aquatiques.



Y a-t-il une réglementation pour les retenues ?



Un **protocole d'accord** pour les retenues collinaires a été signé en Haute-Loire entre différents acteurs* sur les **règles à respecter pour la construction des retenues collinaires**, le 4 novembre 2021.

Ce protocole reprend la réglementation de la Loi sur l'Eau ainsi que la réglementation environnementale qui encadrent la construction des retenues. Il est issu d'une concertation entre les différents signataires.

*Préfecture de la Haute-Loire - La Région AURA - Département de la Haute-Loire - La Chambre d'agriculture de la Haute-Loire - Agence de l'eau Loire Bretagne - Office Français de la Biodiversité

Peuvent-elles être utilisées en cas d'incendie ?

Les retenues collinaires peuvent également jouer un **rôle crucial en tant que réserves incendie** lorsqu'elles sont situées à proximité de zones sujettes aux feux. En cas d'urgence, elles sont mobilisées rapidement pour fournir une source d'eau locale aux pompiers.

Combien il y en a-t-il dans notre département et quand sont-elles en fonctionnement ?

110 retenues sont recensées mais toutes ne sont pas utilisées aujourd'hui. La réglementation impose leur remplissage hors période de basses eaux, du 1er novembre au 31 mars.

Ainsi, moins de 3% des exploitations de Haute-Loire stockent l'eau pour l'irrigation.



Quelles sont les actions pour réduire les besoins en eau en agriculture ?

Les cultures utilisent essentiellement l'eau qui est stockée naturellement dans le sol, moins de 3% des agriculteurs de la Haute-Loire irriguent leurs parcelles. Le coût de l'irrigation est conséquent et demande beaucoup de travail.

Pour ces 3%, ils doivent respecter une réglementation en période sécheresse. A savoir que les systèmes d'irrigation sont de plus en plus novateurs et utilisent moins d'eau.

Depuis de nombreuses années les Chambres d'Agriculture, les instituts de recherche et les agriculteurs travaillent sur des méthodes alternatives pour améliorer la structure des sols (mise en place de couverts végétaux, travail sur les rotations, semis directs) afin d'améliorer leur capacité à retenir l'eau et améliorer l'autonomie fourragère.



Le projet AP3C (Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique) mis en place par les Chambres d'Agriculture et le SIDAM (Service Interdépartemental pour l'Animation du Massif central) a pour but d'évaluer l'impact du changement climatique et de proposer des leviers d'adaptations des systèmes aux changements climatiques pour être moins consommateurs d'eau et plus résilients.

Témoignage d'un agriculteur

J'ai quatre retenues, chacune ayant une capacité de 20 000 m³. Je les utilise principalement pour l'irrigation de 3 hectares de fruits rouges et de 5 hectares de pommes de terre de semence. La réalisation de ces retenues a été faite en étroite collaboration avec la DDT (Direction Départementale des Territoires), respectant ainsi les normes réglementaires.

Après quatre années d'existence, il est gratifiant de constater que ces étangs ont trouvé une place naturelle dans l'environnement, s'intégrant harmonieusement dans la nature.

La biodiversité est florissante, composée de végétaux et d'animaux, dont 2 à 3 couvées de poules d'eau tous les ans, une population significative de canards sauvages, et deux hérons blancs dont nous sommes particulièrement fiers, témoignent du succès de cette intégration.

La retenue se fond totalement dans le paysage, devenant un écosystème équilibré.



Christophe Roche
Agriculteur à Saint-Georges-Lagricol (43)

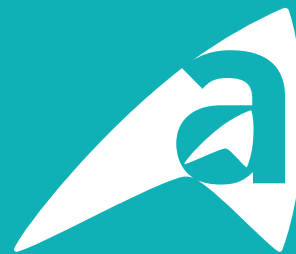
Nous stockons l'eau pendant l'hiver quand elle est le plus abondante. Si nous ne la gardons pas pendant cette période, elle continue sa descente vers l'océan. En dehors de cette période, l'eau poursuit son chemin par le biais d'un fossé de contournement.

Cette retenue s'avère être un outil indispensable pour moi, en particulier dans la production de fruits rouges, compte tenu des normes de qualité actuelles imposées par les consommateurs. Sans elle, la production serait compromise.

L'eau de la retenue est utilisée exclusivement pour l'irrigation en goutte à goutte, avec des apports fractionnés, principalement le matin ou le soir et pendant la nuit. **Cette approche permet une utilisation efficace de la ressource, répondant aux besoins des cultures tout en économisant l'eau.**



Suivez « Parlons Vrai ! » sur :



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-LOIRE

Chambre d'agriculture de Haute-Loire

16 Bd Président Bertrand
BP 20343
43000 Le Puy-en-Velay

communication@haute-loire.chambagri.fr

